CAHIER DU PARTICIPANT – MINEURS – École Louis-Riel

Camp coopératif au COSTA RICA – février 2019
Prenez note que les dates de séjour peuvent varier de quelques jours jusqu’à l’achat des billets d’avion.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Échéancier à respecter et documents à remettre**

|  |  |
| --- | --- |
| **QUOI ?** | **QUAND et COMMENT ?** |
| * **Tous les chèques post-datés**
* Fiche d’inscription (p.2)
* Fiche santé (p.3)
* Photocopie **couleur** du **passeport**
 | À remettre au plus tard le 23 novembre 2017.**Chèques postdatés à l’ordre de : ARO Voyages*** 100 $ pour les frais d’inscription (23 novembre 2017)
* 5 versements de 400 $ (1er février 2018, 1er avril 2018, 1er juin 2018, 1er août 2018, 1er octobre 2018)
* 1 versement de 390 $ (1er décembre 2018)

**Chèque postdaté à l’ordre de : École secondaire Louis-Riel*** 260,00 $ pour les frais de suppléance et les assurances CSDM (23 novembre 2017).

*Autant les parents que les participants doivent prendre connaissance de l’ensemble des documents (7 pages).*Si vous n’avez pas votre passeport lors de l’inscription, veuillez remplir les documents avec le nom tel qu’il sera écrit sur la demande de passeport et nous le faire parvenir au plus tard 4 mois avant le départ. |
| * Consentement parental
 | ***Le consentement parental sera remis ultérieurement.*** *Toutes les informations à inscrire dans le consentement parental vous seront transmises lors de la rencontre de formation (environ 2 mois avant le départ).* |

**À QUI ?** Veuillez remettre les chèques et les documents demandés dans les délais prescrits au responsable  de votre groupe qui fera parvenir le tout à ARO Voyages. CHÈQUES : Les chèques doivent être faits à l'ordre de : **ARO Voyages**, sauf un chèque au nom de l’École secondaire Louis-Riel. Pour chaque chèque, veuillez écrire le nom du participant en lettres moulées sur la ligne à gauche dans le bas du chèque dans la section pour.[www.guidesulysse.com/aro/](http://www.guidesulysse.com/aro/) - CODE PROMOTIONNEL ULYSSE : **ARO-ULY20** |

**FICHE D’INSCRIPTION – MINEURS - GROUPE SCOLAIRE**

Camp coopératif au COSTA RICA, séjour en février 2019

École Louis-Riel

1. **Informations sur le participant**

 **IMPORTANT**: Le nom et prénom doivent être inscrits **exactement** tel qu’écrits sur le passeport.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom :       | Prénom :       | Sexe :  |
| Date de naissance :       /       /      (année/mois/jour)  | Numéro d’assurance maladie :       |
| Adresse :       | Ville :       | Province :       | Code postal :   -    |
| Tél. : (   )    -     | Cell. : (   )    -     | Courriel :       |
| **Restrictions ou des contraintes alimentaires** du participant (s’il y a lieu):       |
| **Taille de t-shirt** (cochez la taille qui vous convient) : [ ]  très petit [ ]  petit [ ]  moyen [ ]  grand [ ]  très grand  |
| Désirez-vous recevoir par courriel les bulletins d’informations d’ARO? [ ]  OUI [ ]  NON |

**B) Informations sur les parents**

|  |  |
| --- | --- |
| PÈRE | MÈRE |
| **Nom, Prénom :**             | **Nom, Prénom :**             |
| Tél. maison : (   )    -     | Tél. maison : (   )    -     |
| Tél. au bureau : (   )    -     | Tél. au bureau : (   )    -     |
| Cell. (urgence) : (   )    -     | Cell. (urgence) : (   )    -     |
| Courriel :       | Courriel :       |

*\* Les courriels inscrits ci-dessus seront utilisés pour vous donner des nouvelles, et ce, tout au long du voyage de votre enfant.*

**C) Personne à contacter en cas d’urgence (autre que les parents)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom, Prénom :**             | Tél. maison : (   )    -     |
| Lien avec le participant :       | Tél. au bureau : (   )    -     |
| Cell. (urgence) : (   )    -     |

**D) Signatures**

Par cette signature j’atteste avoir pris connaissance et être en accord avec le contenu des documents suivants : la fiche santé, l’autorisation d’administration de médicaments, l’avertissement face aux allergies, les règlements, les engagements, les pénalités en cas d’annulation, l’avis concernant les programmes d’initiation à la coopération internationale, l’autorisation de droit à l’image, les recommandations de vaccination et les modalités de paiement.

Nom du parent ou tuteur légal Signature du parent ou tuteur légal

Nom du participant Signature du participant

**FICHE SANTÉ OBLIGATOIRE – MINEURS
À REMPLIR AVEC LES PARENTS OU LE TUTEUR**

**Il est important de bien remplir toutes les sections de cette fiche santé pour la sécurité du participant à destination.**

**Nom du participant :**

|  |
| --- |
| **ALLERGIES \*\*\*Attention, il est important de lire l’avertissement concernant les allergies\*\*\*** |

Le participant souffre-t-il d’une allergie ou d'une intolérance ? [ ]  OUI :       [ ]  NON

Quelles sont ses réactions aux allergies ? (réactions cutanées, enflures de lèvres, choc anaphylactique, difficulté de respirer, etc.)

Cette allergie nécessite-t-elle un Epipen ? [ ]  OUI [ ]  NON
**\* Si oui, il est de votre responsabilité d’apporter au minimum 3 Epipen lors du séjour.**

|  |
| --- |
| **INFORMATIONS MÉDICALES IMPORTANTES**  |

Afin d’assurer la santé et la sécurité des participants, il est primordial de bien connaître leurs conditions et antécédents médicaux. Veuillez les indiquer ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| Santé mentale et troubles du développement : |       |
| Douleurs ou maladies chroniques : |       |
| Troubles respiratoires :  |       |
| Problèmes intestinaux ou gastriques : |       |
| Limitations physiques ou problèmes locomoteurs : |       |
| Autres informations pertinentes :  |       |

\*Notez qu’ARO pourrait communiquer avec vous afin d’obtenir plus de précisions.

|  |
| --- |
| **MÉDICAMENTS** |

Le participant prend-il des médicaments ? [ ]  OUI [ ]  NON Spécifiez :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Médicaments | Posologie | Justifications |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |

**RECOMMANDATIONS**

**Antibiotiques à large spectre**

ARO recommande fortement à chaque participant d’avoir en sa possession un antibiotique à large spectre (selon les recommandations du médecin ou du pharmacien). Un antibiotique à large spectre s’avère très utile dans de nombreux cas d’infection.

**Mal d’altitude**

Pour le Pérou et l’Équateur: certaines personnes peuvent être incommodées par l’altitude. Il vous est donc conseillé de consulter un professionnel de la santé avant le départ pour vous informer des symptômes et des traitements possibles.

|  |
| --- |
| **VACCINATION** |

Le participant a-t-il reçu tous les vaccins du parcours scolaire ? [ ]  OUI [ ]  NON

*Référez-vous à la fiche vaccination pour plus d’informations à propos des vaccins recommandés.*

**AUTORISATION D’ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS, DE MÉDICAMENTS NON-PRESCRITS ET DE SOINS MÉDICAUX**

J’atteste avoir rempli la fiche santé au meilleur de mes connaissances. Je n’ai pas omis d’informations volontairement. Je comprends que les informations partagées ci-dessus sont pour assurer la sécurité de mon enfant et pour que les adultes responsables à destination puissent agir en connaissance de cause. Si des modifications concernant l’état de santé de mon enfant survenaient avant son départ, je m’engage à transmettre ces informations au responsable de l’école et à ARO Voyages.

J’autorise ARO Voyages et la personne accompagnatrice désignée par l’école (pour groupe scolaire) à consulter les informations contenues sur cette fiche. En cas d’urgence, je consens à ce qu’ils dispensent les premiers soins et prennent les mesures nécessaires, selon les recommandations des autorités médicales locales.

**À LIRE ATTENTIVEMENT SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES**

Il est de **votre responsabilité** de vous assurer que votre enfant détienne, pendant tout le séjour à destination, la médication nécessaire en cas de réactions allergiques. Cela permettra à l’accompagnateur ARO d’agir rapidement et efficacement en cas de réaction allergique. Le participant doit bien connaître son allergie, ses réactions ainsi que le traitement à appliquer.

ARO Voyages s’engage à offrir toute l’aide et l’assistance possible en prévention et en cas de réaction allergique. Nous prenons toutes les précautions nécessaires afin de nous assurer que le participant n’entre pas en contact avec les allergènes. Voici les précautions prises :

* Discussion avec les familles et partenaires d’accueil à destination afin qu’ils comprennent bien l’allergie du participant et s’assurent que celui-ci n’entre pas en contact avec les allergènes lorsqu’il est dans sa famille ou dans les installations d’accueil.
* Discussion avec la compagnie aérienne afin de s’assurer que les repas offerts pendant le vol, le cas échéant, ne contiennent pas d’allergène.
* Vérification serrée de la préparation des repas du participant ayant une allergie, durant les déplacements et dans toutes les installations fréquentées. En début de séjour, les participants allergiques sont avisés qu’ils doivent aussi valider avec l’accompagnateur ARO avant chaque repas pris en dehors des familles ou des installations d’accueil que les vérifications ont été faites pour leur allergie.
* Rencontre avec tous les adultes responsables afin que tous connaissent la situation du participant allergique, les symptômes et le traitement approprié.
* En début de séjour, nous demandons aux participants allergiques d’avoir en leur possession en tout temps la médication nécessaire en cas de réaction allergique (antihistaminiques et 3 Épipen en cas d’allergie grave). ARO s’assure également qu’un pair (généralement un ami proche) sache où se trouve les Épipen et quels sont les signes et symptômes à surveiller ainsi que les procédures à suivre.

Tel que mentionné, l’accompagnateur ARO prendra toutes les précautions nécessaires afin d’assurer la sécurité de ces participants. **Par contre, nous ne pouvons évidemment pas garantir qu’il n’y aura aucun contact avec l’allergène provoquant des réactions.**

**RÈGLEMENTS**

**PROGRAMME**

**L’horaire** (travail, sorties, activités, etc.) doit être respecté par tous.

* Aucun participant n'est autorisé à quitter le programme sans son accompagnateur ou le suppléant de celui-ci désigné par la direction du programme.

**Couvre-feu**

Il n’est pas permis de sortir des installations après le couvre-feu. Le participant est tenu de le respecter afin de pouvoir participer activement aux activités quotidiennes.

* **En famille d’accueil** : Le couvre-feu est fixé par la famille d'accueil.
* **En dortoir** : Le couvre-feu est fixé par l’accompagnateur ARO.

Les **chambres ou dortoirs** sont réservés exclusivement aux participants auxquels ils ont été assignés. Les rencontres sociales doivent avoir lieu à l'intérieur des aires communes prévues à cette fin.

**SÉCURITÉ**

Les règles suivantes doivent être respectées :

* Écouter et respecter les consignes tout au long du séjour.
* Toujours aviser l’accompagnateur avant la prise de médication.
* Ne pas manger dans les chambres.
* Ne jamais se promener pieds nus, ni torse-nu ou en bikini en dehors des aires de baignades.
* Il est obligatoire de porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) lors de la pratique des sports nautiques : plongée en apnée, voiliers, kayak, planche à voile, chaloupe, etc.
* Il est interdit de circuler sur tout appareil motorisé (motocyclette, scooter, moto marine, VTT, etc).

**LIGNE DE CONDUITE**

ARO Voyages établit un **code vestimentaire** basé sur les us et coutumes du pays d’accueil. Si l’accompagnateur juge que la tenue vestimentaire du participant est inappropriée, celui-ci sera tenu de se changer.

La **cigarette** est strictement interdite à moins d’une autorisation parentale écrite. Une aire sera déterminée à cette fin.

Le **cigare** (possession ou consommation) est strictement interdit. La loi canadienne est très claire à ce sujet : les moins de 18 ans ne peuvent en aucun cas en rapporter.

L’**alcool et la drogue** (possession ou consommation) sont strictement interdits sous peine de sanction sévère pouvant aller jusqu'au rapatriement.

Les **relations sexuelles** sont strictement interdites sous peine de rapatriement immédiat.

Un participant dont la conduite est jugée **inacceptable** peut être expulsé du groupe par la direction d’ARO Voyages et être rapatrié aux frais du participant.

**DOCUMENTS REQUIS**

Le voyageur doit présenter son passeport, valide selon les recommandations de voyages.gc.ca ET sa carte de résidence permanente (s’il y a lieu).

N.B. Les citoyens canadiens ayant la double nationalité ne pourront rentrer au Canada par avion que s'ils présentent un passeport canadien au moment de l’embarquement pour le vol de retour.

Pour toutes questions concernant les exigences d’entrées et de sorties, référez-vous au site de voyages.qc.ca. Nous vous encourageons également à rester branchés aux plus récents conseils aux voyageurs, aux dernières mises en garde et à nos coordonnées d'urgence.

**ENGAGEMENTS PARENTS ET PARTICIPANTS**

* Participer à la journée de formation pré-départ organisée par ARO Voyages.
* Faire preuve d’ouverture d’esprit tout au long du séjour et agir avec maturité.
* Remplir les documents exigés par ARO Voyages, les signer et les remettre dans les délais prescrits.
* Respecter les échéanciers de paiement. En cas de chèques sans fonds, des frais de 10$ vous seront facturés.
* Respecter les lieux d’hébergement et le matériel. En cas de bris volontaire, le participant devra rembourser les sommes engagées pour le remplacement ou la réparation.

Dans le cas où un participant ne respecterait pas les engagements et les règlements, il pourrait être expulsé du groupe par la direction d’ARO Voyages. S'il devait être expulsé du programme avant le départ, la politique relative aux frais d'annulation sera appliquée. S'il devait l'être après le départ, les parents s’engagent à rembourser à ARO Voyages, dans les dix jours suivant la réception de la facture, tous les coûts raisonnables rattachés au rapatriement de leur enfant. Il est bien entendu que, dans cette éventualité, tout service non rendu à l’enfant à la suite de l'interruption prématurée du programme ne sera pas remboursé par ARO Voyages.

**PÉNALITÉS APPLIQUÉES EN CAS D’ANNULATION\* :**

|  |
| --- |
| Les frais d’inscription et le montant versé pour les assurances voyages ne sont en aucun cas remboursables ou transférables. 6 mois à 60 jours avant la date de départ : 250.00 $59 à 22 jours avant la date de départ 50% du coût totalOu lors de l’achat du billet d’avion : 21 jours et moins avant la date de départ : 100% du coût total*\* Les pénalités appliquées en cas d’annulation pourraient être remboursées par l’assurance voyage, selon les cas.* |

**Avis concernant les programmes d’initiation à la coopération internationale**

Étant donné la nature de ces programmes, ARO Voyages ne pourra être tenu responsable des inconvénients et contrariétés subis avant, pendant et après le séjour : conditions de vie, changements au programme, changements de date, changements d’horaire, retards, annulations, etc. Dans tous les cas, la direction du programme fera son possible pour aider les hôtes et les collaborateurs à corriger la situation. Néanmoins, il faut être conscient que l’expérience ne sera pas nécessairement toujours facile et qu’il faudra être positif et s’adapter de bonne foi aux imprévus et difficultés rencontrés.

**AUTORISATION CONCERNANT LE DROIT À L’IMAGE**

Lors du séjour à destination, des photographies et/ou des vidéos des participants peuvent être prises lors des activités. Ces images, prises dans le respect de chacun, cherchent à montrer les participants dans des situations valorisantes. Ces images pourraient être utilisées pour l’élaboration d’outils promotionnels ainsi que la présentation de ARO et de ses séjours. Selon la loi, un participant peut s’opposer à l’utilisation de son image et à la mention de son nom. En l’absence d’un refus écrit, ARO Voyages considérera que l’autorisation de l’utilisation des photographies et/ou des vidéos aux fins identifiées ci-dessus est accordée.

**FICHE VACCINATION**

**Ce document a pour objectif de vous fournir de l’information générale sur la vaccination voyage. Il demeure de votre responsabilité de consulter une clinique du voyageur, un CLSC ou un professionnel de la santé.**

Certaines maladies, étonnamment en croissance depuis quelques années, peuvent être rapidement soignées dans les établissements de santé nord-américains, mais peuvent être mortelles pour des populations des pays avec lesquelles nous collaborons.

Les populations des communautés d’accueil où se déroulent nos programmes n’ont pas accès à la même qualité de soins de santé que nous. Ces maladies étant hautement contagieuses, un participant voyageant avec le virus pourrait contaminer de nombreuses personnes (dans les aéroports, dans l’avion et surtout dans la communauté d’accueil). Ainsi, par respect, devoir, engagement et pour favoriser la santé et la sécurité non seulement des participants, mais aussi des populations avec lesquelles nous collaborons, ARO recommande fortement la vaccination contre la rougeole, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

Si votre enfant a reçu tous les vaccins du **parcours scolaire**, au Québec, il est déjà protégé contre :

* La Rougeole/Rubéole/Oreillons
* La Diphtérie/Coqueluche/Tétanos
* La Poliomyélite
* L’Hépatite A
* L’Hépatite B

Les autorités médicales suggèrent la prise de certains vaccins, selon la destination. **Recommandations de vaccination**:

* La fièvre Typhoïde (Cuba, Costa Rica, Pérou, Équateur et Maroc)
* La Fièvre jaune (Pérou et Équateur)

À la lumière de ces informations, je reconnais ma responsabilité et mes devoirs envers mon enfant et les populations d’accueil. Je m’engage à annuler la participation de mon enfant au programme pour lequel il est inscrit s’il a été en contact avec une personne porteuse d’une maladie hautement infectieuse avant le départ, dont la rougeole (15 jours), la poliomyélite (36 jours), la coqueluche (15 jours) et la diphtérie (5 jours).

Je reconnais avoir été informé par ARO des démarches à entreprendre pour que le participant reçoive les vaccins adéquats et je décharge ARO Voyages de toutes responsabilités concernant la vaccination de ce dernier.